

# Trabajo Fin de Grado

Particularités linguistiques du français  
québécois  
Linguistic Features of Quebec French

Autor

Sergio Sanjuán Sánchez

Director

Francisco J. Señalada

Facultad de Filosofía y Letras  
2020

## Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Le français québécois, le joual et le français international.....	2
3. Particularités phonétiques au Québec.....	3
3.1. Les voyelles.....	3
3.1.1. La voyelle /a/.....	3
3.1.1.1. La voyelle /a/ à la fin du mot.....	3
3.1.1.2. La voyelle /a/ en position initiale.....	4
3.1.2. Le digramme oi.....	5
3.1.3. La voyelle /ə/.....	5
3.1.4. La voyelle /ɛ/.....	6
3.1.5. Les voyelles /i/, /y/ et /u/.....	6
3.1.6. Voyelles longues et diphtongaison.....	7
3.1.7. Voyelles nasales.....	8
3.1.8. Harmonisation vocalique.....	8
3.1.8.1. La voyelle /e/.....	9
3.1.8.2. La voyelle /i/.....	9
3.1.8.3. La voyelle /u/.....	10
3.2. Les consonnes.....	10
3.2.1. Les consonnes /d/ et /t/ devant [i] et [y].....	10
3.2.2. La consonne /t/.....	10
3.2.3. La consonne /g/.....	11
3.2.4. La consonne /R/.....	12
3.3. Prononciation des pronoms personnels sujets atones et toniques.....	12
3.3.1. Pronoms de la première personne.....	12

3.3.1.1.	Première personne du singulier.....	12
3.3.1.2.	Première personne du pluriel.....	13
3.3.2.	Pronoms de la deuxième personne.....	13
3.3.2.1.	Deuxième personne du singulier.....	13
3.3.2.2.	Deuxième personne du pluriel.....	13
3.3.3.	Pronoms de la troisième personne.....	13
3.3.3.1.	Troisième personne du singulier.....	13
3.3.3.2.	Troisième personne du pluriel.....	14
4.	Morphologie.....	14
4.1.	Particularités de la morphologie préfixale et suffixale.....	14
4.1.1.	Le préfixe <i>mal-</i> .....	14
4.1.2.	Le préfixe <i>pas-</i> .....	15
4.1.3.	Le suffixe adjectival <i>-able</i> .....	16
4.1.4.	Le suffixe nominal <i>-erie</i> .....	16
4.1.5.	Le suffixe nominal <i>-thon</i> .....	16
4.1.6.	Le suffixe nominal <i>-(ou)ne</i> .....	17
4.1.7.	Le suffixe nominal et adjectival <i>-eux</i> .....	17
4.1.8.	Le suffixe nominal <i>-age</i> .....	18
5.	Particularités de la syntaxe du français québécois.....	18
5.1.	L'emploi adverbial de l'adjectif.....	19
5.2.	Ordre des mots avec un numéral et certains adjectifs.....	19
5.3.	L'emploi de l'adjectif superlatif <i>pire</i> comme comparatif.....	20
5.4.	Particularités dans la transitivité.....	20
6.	Particularités du lexique au Québec.....	21
6.1.	Dialectalismes et archaïsmes.....	21
6.1.1.	Dialectalismes.....	21

6.1.2. Archaïsmes. ....	23
6.2. Emprunts. ....	24
6.2.1. Amérindianismes et inuitismes. ....	24
6.2.2. Anglicismes. ....	24
7. Conclusion. ....	26
8. Bibliographie. ....	27

## 1. Introduction.

*Langue* est le terme qui désigne l' « instrument de communication utilisé par les membres d'une communauté linguistique, c'est aussi le moyen dont dispose chaque communauté particulière pour exprimer son expérience, sa vision du monde. » (Verreault 2000, 124-125).

Une langue est toujours en train d'évoluer grâce au contact avec d'autres langues, et le français québécois n'est pas une exception. La langue anglaise et la langue française sont les langues les plus importantes dans ce cas.

Au cours des siècles, la langue au Québec a énormément évolué. Un des objectifs de ce travail est de montrer cette évolution à partir des particularités linguistiques du français québécois. Nous allons passer en revue les caractéristiques les plus saillantes de la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et le lexique du français québécois. Tous les cas seront accompagnés d'exemples qui aideront à mieux comprendre ce qui sépare le français québécois du français standard.

Dans ce travail, nous présenterons tout d'abord des informations à propos du français québécois et des différents dialectes français qui sont à l'origine de cette variété du français. Après cela, nous étudierons des traits linguistiques plus particuliers au français québécois. Premièrement, nous parlerons de certains aspects de la phonétique et la phonologie qui font que le québécois soit une langue avec une prononciation, dans certains cas, très différente de celle du français standard. Après, nous aborderons l'étude des particularités concernant la morphologie, surtout des informations à propos des préfixes et des suffixes. Aussi, nous analyserons quelques aspects de la syntaxe québécoise. Finalement, nous verrons l'influence d'autres langues dans le lexique de la langue québécoise.

## 2. Le français québécois, le joual et le français international.

Au Canada, les variétés de français ont été divisées en deux groupes : « d'une part, les variétés acadiennes implantées dans les provinces maritimes à partir de 1604 et, d'autre part, les variétés laurentiennes qui se sont développées dans la vallée du Saint-Laurent après la fondation de Québec en 1608. » (Chevalier 2008, 80)

Les premiers colons qui ont vécu dans les territoires de la Nouvelle-France (l'Acadie, le Canada, la Louisiane entre autres) utilisaient « les dialectes et les variantes du F[rançais] importés dans la nouvelle colonie : [...] Le nord-ouest (la Normandie et le Perche), l'ouest (le Poitou et les Charentes) et l'Ile-de-France (Paris et sa banlieue). » (Martel 2017, 17)

La langue française a été vraiment acceptée dans toutes les régions de la Nouvelle-France comme « langue officielle, de communication, de prestige ». Il s'agissait d'une langue « pas homogène », parce qu'il s'agissait d'une langue qui comprenait le français de la cour, le français populaire de Paris, et le français commun des villes portuaires et des commerçants. Aussi, dans cette région l'unification linguistique a eu lieu en 1759, fait qui, en France, a été réalisé « à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle même au début du XX<sup>e</sup> siècle [...] » (Martel 2017, 18-19)

À partir des langues des premiers colons en Nouvelle-France, la langue française au Québec a été nommée « joual ». Il s'agit d'une langue plus vieille qui n'est pas utilisée et comprise qu'au Québec. Claude Verreault explique cela en citant Salien (1998) :

« le joual correspond à une forme archaïque de français, qui a été héritée de la langue des premiers colons venus de France au XVII<sup>e</sup> siècle pour s'établir dans la vallée laurentienne, mais qui est aujourd'hui tellement éloignée de la variété de français parlée dans l'Hexagone qu'elle ne peut être comprise que par des Québécois. » (Verreault 2000, 120-121)

Comme le dit Meney (2017, 11), le français international est « le français normé partagé par les locuteurs de différents pays et différents sociétés », et il distingue aussi entre la langue française « *standard*, le français le plus couramment employé » et le français de référence qui « désigne le français décrit par les grammaires et les dictionnaires ».

Le français québécois a énormément évolué au cours des siècles grâce au contact de ces premiers dialectes français avec d'autres dialectes français (et le français standard de l'époque), le contact avec la langue anglaise (surtout des États-Unis d'Amérique) et avec d'autres langues (langues amérindiennes, l'inuktitut). Dans plusieurs cas, le français

québécois a gardé des formes anciennes de la phonétique et du lexique français, ce que nous verrons dans ce travail.

De cette façon, le français québécois est devenu une langue qui peut se distinguer du français européen : « le français québécois, à la faveur de son statut de langue officielle et majoritaire, a affirmé son identité durant le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle et il est devenu, pour certains aspects, plus innovateur que la langue « mère » » (Chevalier 2008, 81)

### 3. Particularités phonétiques au Québec.

La phonétique du français québécois est très particulière, certains pensent qu'il s'agit d'une langue orale « vieillie » : « Cette conception naïve semble parfois s'appuyer sur l'impression tout aussi naïve dans ce même grand public que le français parlé au Québec est particulièrement **archaïque** » (Morin 2002, 40)

#### 3.1. Les voyelles.

##### 3.1.1. La voyelle /a/.

###### 3.1.1.1. La voyelle /a/ à la fin du mot.

Elle présente trois variantes :

- a) La variante utilisée en français standard, [a], prononcée dans la partie antérieure ou centrale de la bouche.

Par exemple nous pouvons trouver : *Canada* [kanada], *drap* [dʁa], *tabac* [taba].

Certains mots grammaticaux sont toujours prononcés ainsi avec la variante du français standard. Par exemple la préposition *à*, les déterminants *la, ma, ta, sa*, les pronoms *la* et *ça*, et aussi des mots avec des syllabes répétées, comme *gaga* et *tata*.

- b) Une autre variante prononcée avec la bouche plus ouverte avec la langue un peu en arrière, sans projection des lèvres. La transcription phonétique est [ɑ]. Comme Vaupot (2017, 334) le signale, la voyelle [ɑ] est maintenant en grande partie inexistante en français standard.

Par exemple : *Canada* [kanada], *drap* [dʁɑ], *tabac* [tabɑ]

- c) Une variante qui correspond au son [ɔ] ouvert, prononcé très en arrière, avec une légère projection des lèvres.

Par exemple : *Canada* [kanadɔ], *drap* [dʁɔ], *tabac* [tabɔ]

Les variantes « québécoises » aident à faire des rimes qui sont impossibles en français standard. Les exemples utilisés par Meney (2017, 15) sont les mots *bord* /bɔ:ʁ/ et *guitare* /gitɔ:ʁ/ et les mots *prélart* /prelɔ:ʁ/ et *dehors* /deɔ:ʁ/.

- 1) « « Bébé ! bébé ! m'as tout faire ça, su mon **bord**/Pis toé, t'iras jouer de la **guitare** » (Plume Latraverse, *Scènes de la vie conjugale*) [m'as : j'vais ; su mon bord : de mon côté] »
- 2) « « Vendu l'**prélart**/Casse mon bail/Rendu **dehors**/Chien pas d'medaille » (Richard Desjardins, *L'homme-canon*) [prélart : lino(léum) ; pas d'medaille : sans médaille] »

### 3.1.1.2. La voyelle /a/ en position initiale.

La voyelle /a/ en position initiale connaît trois variantes :

- a) La variante utilisée en français standard [a] est utilisée dans certains mots, surtout en syllabe non-accentuée, comme par exemple : *agile*, *chapeau*, *marier*, *carré*, *gagner*, *gâteau*, etc.

Il s'agit d'une variante plus utilisée que les « deux variantes « québécoises ». » (Meney 2017, 14)

- b) La deuxième variante, la première des variantes « québécoises » a comme transcription phonétique [ɑ:].

Exemples : *carré* [kɑ:ʁe], *gagner* [gɑ:ne], *gâteau* [gɑ:to]

Certains auteurs ajoutent un accent circonflexe sur le « a » pour noter la prononciation populaire. Par exemple : *câlisse* (calice), *diâble*.

Nous pouvons aussi voir une autre tendance de cette variante : « [...] le [ɑ] postérieur tend à s'arrondir en la voyelle ouverte postérieure arrondie [ɔ] » (Vaupot 2017, 334)

- c) La troisième variante, la deuxième des variantes dites « québécoises » a comme transcription phonétique [ɔ:]. Comme la variante précédente, il s'agit d'une variante plus longue que celle utilisée en position finale.

Exemples : *carré* [kɑ:ʁe], *gagner* [gɑ:ɲe], *gâteau* [gɑ:to]

À l'écrit, certains auteurs remplacent, dans cette variante, le « a » par « ô », pour noter la prononciation populaire. Par exemple : *côlisse* (calice).

### 3.1.2. Le digramme oi.

Ce diagramme connaît beaucoup de variantes. La première variante est celle du français standard [wa] (*il boit*). Mais le français québécois a parfois gardé des variantes plus populaires, archaïsantes. Comme Dumas (1989, 169) l'explique :

« les [a] antérieurs finals qu'on trouve dans les prononciations comme [ava] *avait*, [bala] *balai*, etc. [...] dérivent de /ɛ/ [...] conditionnée en [ɛ ~ æ ~ a]. », et de la même façon, ces [a] antérieurs dans les mots avec le digramme *oi* « dérivent aussi de /ɛ/ de manière parallèle, comme le montre leur alternance conditionnée socialement, géographiquement (et en partie morphologiquement) en [we ~ wɛ ~ waq (sic) ~ wa]. »

Certains mots ne connaissent que la variante du français standard, par exemple les mots *roi*, *voix*, *doigt*, *croix*, *fois*, *québécois*.

Les autres variantes sont [wa] (*il boite*), [wa:] (*la boîte*), [we] (*il boit*), [wɛ] (*il boite*) et [ɛ] (*droit*, *froid* → /dret/, /fret/)

La variante /we/ est aussi utilisée dans *moi* et *toi* → /mwe/ et /twe/.

Meney donne des exemples orthographiés (qui rendent compte de la façon dont ces mots sont prononcés) dans lesquels « oi » devient [we] ou [wɛ], par exemple :

oi → [we] : *s'effoïrer* (s'affaïsser) → *s'effouérer* ; *poisson* → *pouésson*, il s'agit d'une variante utilisée surtout en syllabe non accentuée.

oi → [wɛ] : *étoile* → *étouèle* ; *histoire* → *histouère* ; *pouvoir* → *pouvouèr*, variante utilisée surtout en syllabe accentuée.

Exemple : « « J'su' plus capab' te **vouair**/J'su' plus capab' te **crouair** » (Réjean Ducharme/Robert Charlebois/Jean-Marie Benoît, *J't' haïs*). » (Meney 2017, 16)

### 3.1.3. La voyelle /ə/.

Cette voyelle est parfois prononcée [e]. C'est le cas de la voyelle de la syllabe initiale de *bedaine*, *dehors*, *pesant*.

Exemple : « « Le genre de vie qu'ils mènent/C'est l'genre de vie qu'ils aiment/On s'flatte la **bédaine** » (Plume Latraverse, *Vie d'ange*) » (Meney 2017, 17)

La voyelle /ə/ est parfois prononcée [a] dans le mot *recoin* → *racoin*.

#### 3.1.4. La voyelle /ɛ/.

Cette voyelle est parfois prononcée [a] dans des mots qui ont un syllabe initiale entravée.

Exemples : *bercer* → *barcer* ; *certain* → *çertain* ; *chercher* → *charcher*.

Cette prononciation est archaïsante et populaire.

- 1) « « Le secrétaire à la Défense a refusé de préciser si un **cartain** [sic] nombre de soldats américains avaient séjourné en Afghanistan au cours des dernières semaines. » (*La Presse*, 19 octobre 2011) » (Meney 2017, 18)
- 2) « « Elle raconte dans ses mots à elle sa vie de merde. Sa vie de merde qui devient dans ses mots à elle une vie de “**marde**”. Elle résume sa vie à ça : “Treize ans de **marde**”. » (*Le Devoir*, 3 décembre 2011) » (Meney 2017, 19)

Le français québécois utilise parfois la voyelle /ɛ/ au lieu de la variante du français standard /ɛ/ que l'on trouve dans les syllabes accentuées entravées. Par exemple dans des mots comme :

*Arrière* → *arriére* ; *bière* → *biére* ; *lumière* → *lumiére* ; *mère* → *mére* ; *père* → *pére*.

La voyelle /ɛ/ en syllabe tonique ouverte est parfois prononcée [æ], une prononciation plus populaire. Ainsi, des mots comme *après*, *jamais*, *j'aurais*, *parfait* sont souvent orthographiés « *apra*, *jama*, *j'ara*, *parfa* » ou « *apra'*, *jama'*, *j'ara'*, *parfa'* » par des écrivains et des paroliers.

Exemple : « « Si tu m'ramènes che nous, j'te donne mon horn pis j'te donne mon char. Une fois rendu là, j'en aurai pu **jama** besoin » (Benoît Jutras, citant Michel Vézina, *Anges vagabonds*, Voir, 22 septembre 2005). [che nous : chez nous ; mon horn : ma trompette ; mon char : ma bagnole] » (Meney 2017, 21)

#### 3.1.5. Les voyelles /i/, /y/ et /u/.

Comme Meney (2017, 21) l'explique, devant une consonne finale abrégée, ces voyelles se prononcent différemment en français québécois. Elles sont plus ouvertes et plus relâchées.

[i] → [I] comme dans *crime, quitte, vide*, etc. ; [y] → [Y] comme dans *brune, jupe, légume, une*, etc. ; [u] → [U] comme dans *bouche, foule, soupe*, etc.

Parfois, en littérature nous pouvons rencontrer des mots écrits d'une autre façon pour noter la prononciation du son [Y], par exemple :

*Brune* → « breune » ; *une* → « eune » ; *légume* → « légueume ».

Exemple : « « Ces incendies ont dévasté 457 039 hectares en 1992, environ deux fois moins que l'an passé où on enregistrerait **eune** perte de 803 382 hectares. » (Le Soleil, 24 juillet 1992) » (Meney 2017, 21)

Parfois le son [U] est proche du son [ɔ], une prononciation considérée comme relâchée.

### 3.1.6. Voyelles longues et diphtongaison.

Les voyelles longues sont un des traits les plus importants du français québécois. Comme le dit Dumas (1974, 13) « le français québécois faisait, en réalisation phonétique un plus grand usage de la durée vocalique que les variétés les mieux connues, et peut-être aussi les plus prestigieuses, du français européen ».

Aussi, dans le français québécois, un des traits les plus importants dans le domaine phonologique est la diphtongaison : « Ainsi, les voyelles longues peuvent être réalisées diphtonguées en syllabe fermée accentuée » (Vaupot 2017, 335). Voici quelques exemples de voyelles diphtonguées :

ɑ: → a<sup>ɔ</sup> (*classe, pâte, sable*)

ɛ: → a<sup>ɛ</sup> (*beige, neige, rêve*)

o: → o<sup>u</sup> (*côte, rose, saute*)

ø: → œ<sup>y</sup> (*creuse, jeûne, meute*)

La diphtongaison des voyelles longues se fait en particulier devant une consonne « r » allongeante :

ɑ: → a<sup>ɔ</sup> (*barre, canard, tard*)

ɛ: → a<sup>ɛ</sup> (*cher, mère, père*)

e: → e<sup>i</sup> (*steak*)

ɔ: → a<sup>u</sup> (*fort, nord, sport*)

œ: → a<sup>œ</sup> (*coeur, heure, peur*)

Meney donne cet exemple :

« « C'est mon grand-père qui s'est déguisé en Père Noël », le mot père dans grand-père (sous l'accent) peut se diphtonguer, mais le mot père dans Père Noël (en dehors de l'accent) ne le peut pas. » (Meney 2017, 23)

### 3.1.7. Voyelles nasales.

Comme le dit Meney (2017, 24), le français québécois a conservé quatre voyelles nasales, et il explique aussi que le timbre et la durée sont différents de ceux du français standard. Exemples :

[ã] *temps, banc, couvent, accident, champignon* (articulé plus en avant en français québécois)

[ɛ̃] *faim, cousin, magasin, peinture* (plus fermé en français québécois)

[ɔ̃] *ton, ballon, carafon, gondolier* (plus ouvert en français québécois)

[œ̃] *un, brun, défunt, lundi* (parfois cette voyelle ne se distingue pas de la voyelle /ɛ̃/)

Les voyelles nasales peuvent se diphtonguer en français québécois, comme dans ces exemples cités par Léon (1983, 51) :

*pinte* [paɛ̃t], [pɛ̃t]

*défunte* [defaœ̃t]

*raconte* [rakaœ̃t]

### 3.1.8. Harmonisation vocalique.

Le terme harmonisation vocalique, comme indique Meney (2017, 24), s'agit d'un phénomène où « Dans certains environnements phonétiques, certaines voyelles peuvent être modifiées sous l'influence d'autres voyelles ».

### 3.1.8.1. La voyelle /e/.

Cette voyelle peut être transformée en [ə], comme par exemple dans le mot *bébé* → *bebé*.

Exemple : « « Vous avez voulu avoir un **bebé** à l'âge où les autres femmes commencent à être grands-mères. » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*) » (Meney 2017, 25)

Parfois, nous pouvons rencontrer la voyelle [e] comme un [i], comme dans les exemples suivants : *améliorer* → *amiliorer* ; *bénéficier* → *bénificier* ; *créature* → *criature*. Cette prononciation est considérée populaire.

- 1) « « Les taxes n'ont cessé d'augmenter sans que notre système d'aqueduc ne soit **amilioré**. » (Le Nouvelliste, 7 mai 2004) [système d'aqueduc : réseau d'eau potable ; anglais aqueduct system] » (Meney 2017, 25)
- 2) « « La compagnie a enregistré un **bénifce** d'exploitation de 4,5 millions \$. » (La Presse canadienne, 19 juin 1999) » (Meney 2017, 25)

### 3.1.8.2. La voyelle /i/.

Cette voyelle peut être transformée en [ə], par exemple :

*bibite* (bestiole, bête) → *bebite* ; *confiture* → *confeture* ; *minute* → *menute*.

Exemple : « « Y me fait penser à toi quand tu rentrais dans la maison en disant que les femmes d'à côté faisaient leur **confeture**, pis que chaque fois, même si parsonne était jamais resté dans c'te maison-là, ça se mettait à sentir la **confeture**. » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*) » » (Meney 2017, 26)

Elle peut parfois être transformée en [e]. Nous pouvons trouver cela dans certains mots : *bibite* → *bébite* ; *bicycle* → *bécyc'* ; *difficile* → *défficile* ; *ridicule* → *rédiçule* ; entre autres. Cette prononciation est considérée comme relâchée ou populaire.

- 1) « « Choisi comme gardien à la place de Chris Osgood, qui connaît une période **défficile**, Howard a repoussé 25 lancers. » (La Presse canadienne, 9 décembre 2009) [lancer : tir ; hockey sur glace] » (Meney 2017, 27)
- 2) « « 3,1 millions \$ pour la **paralésie** cérébrale. » (La Presse canadienne, 3 février 1992) » (Meney 2017, 28)

### 3.1.8.3. La voyelle /u/.

Cette voyelle est parfois transformée en [ə]. Nous trouvons cela dans des mots comme :  
*soucoupe* → *secoupe*

Exemple : « « Il a débarqué à Ottawa avec une cargaison de pots en céramique, de tasses et de **secoupes** pour une valeur de 20 000 \$. » (*Le Droit*, 2 janvier 1996) » (Meney 2017, 28)

## 3.2. Les consonnes.

### 3.2.1. Les consonnes /d/ et /t/ devant [i] et [y].

Pour ces consonnes, nous avons trouvé le phénomène de l'affrication. « En français québécois, les sons [t] et [d] suivies des voyelles antérieures [i] et [y] ou des semi-consonnes [j] et [ɥ] s'assimilent en consonnes affriquées en [t͡s] et [d͡z] » (Vaupot 2017, 336). Par exemple :

*tire* [tiʁ] → [t͡siʁ], *tu* [ty] → [t͡sy]

*dur* [dyʁ] → [d͡zyʁ]

Aussi :

« « Certains particularismes québécois sont si couramment utilisés qu'ils ne sont pas considérés comme fautifs même s'ils s'écartent du modèle standard. Ainsi de "petit", que nous persistons tous à prononcer "**petsi**" plutôt que d'y aller d'un "t" qui claque ! » (la journaliste Josée Boileau, *Le Devoir*, 16 janvier 2006) » (Meney 2017, 33)

### 3.2.2. La consonne /t/.

Cette consonne peut se maintenir en position finale (elle peut alors être transcrite par -te), par exemple : *drette* (*droit*) ; *faite* ; *litte* ; *nuite*.

L'adjectif *laid* peut parfois se prononcer « *laitte* » (langue familière).

- 1) « « Le p'tit est pas encore habillé ? Y'a-tu mangé ? Y'a-tu encore pissé au **litte** ? » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*) [y'a-tu mangé ? : est-ce qu'il a mangé ?] » (Meney 2017, 34)

2) « « Je commence à peine à être capable de m'écouter chanter. Me voir en plus, tabarnak ! Je me trouve **laitte**. Quand j'étais petit, je trouvais aussi mon père **laitte**. » (*La Presse*, 25 mars 2006) [déclaration du chanteur Dan Bigras ; tabarnak : juron courant] » (Meney 2017, 34)

De la même façon, « La consonne latente d'un mot (comme le « t » de favoriT, qui ne se prononce qu'au féminin favorite) est prononcée systématiquement chez beaucoup de locuteurs acadiens au « mépris » de la règle grammaticale en vigueur » (Chevalier 2008, 88).

Devant yod, la consonne [t] se transforme parfois en [k]. Il s'agit d'un trait archaïque et limité géographiquement.

Par exemple : *bénitier* → *béniquier* ; *chantier* → *chanquier* ; *tourtière* → *tourquière*

« « Le père dit que ça va être une grosse noce. Il va fermer le **chanquier** pis tout le village va être invité. » (*Le Quotidien*, 15 février 2002) [emploi intentionnel pour évoquer la vie dans une petite ville du Nord du Québec, cent ans plus tôt, en 1902] » (Meney 2017, 35)

### 3.2.3. La consonne /g/.

Un trait archaisant et populaire est la transformation de [g] en [j] comme dans ces mots :

*Baguette* → *bayette* ; *maigre* → *mai*

Elle peut parfois se transformer en [k], comme dans le cas de mots comme :

*Fatiguer* → *fatiquer* ; *fatigant* → *fatiquant*. Cela est aussi un trait populaire.

Exemple : « « Je ne me conduis pas comme une star. Les gens m'accostent pour me saluer, pour me dire que mes chansons leur font du bien. C'est pas **fatiquant**, ça... » (*La Presse*, 9 septembre 1995) [déclaration du chanteur Patrick Norman] » (Meney 2017, 33)

### 3.2.4. La consonne /R/.

Cette consonne connaît plusieurs variantes en français québécois, comme indique Meney (2017, 36) :

- a) [r] apical ou *r roulé*, caractéristique à Montréal et à l'Ouest de la province. Cette variante ne s'utilise pas beaucoup de nos jours. Cette articulation de la consonne /R/ peut se trouver aussi dans quelques régions françaises.
- b) [ʀ] uvulaire, le r du français standard.
- c) [ɹ] rétroflexe ou *r anglais* utilisé par exemple dans des mots comme *mur, peur, pire, tour*.

### 3.3. Prononciation des pronoms personnels sujets atones et toniques.

Une partie très intéressante de la phonétique québécoise est la prononciation des pronoms personnels sujets qui ne correspond pas toujours à la prononciation de la variante standard de la langue et c'est cela que nous allons étudier dans cette section.

Les phénomènes que nous sommes en train d'expliquer ne sont pas caractéristiques de tous les francophones au Québec.

#### 3.3.1. Pronoms de la première personne.

##### 3.3.1.1. Première personne du singulier.

Nous allons étudier le pronom sujet atone *je* et le pronom tonique *moi*.

À côté de [ʒə] et [ʒ], réalisations phonétiques de *je* en français standard, nous trouvons, comme l'indique Thibault (2018, 4), devant consonne sonore dans la diction rapide [əʒ], et devant consonne sourde nous trouvons parfois [əʃ], comme par exemple : « *J'mange pas de ça* » [əʒmãʒpadsa] ; « *j't'avis* » [(ə)ʃtavɑ̃tsi], et devant consonne sourde dans la diction rapide nous pouvons aussi trouver [ʃ]. Par exemple : « *J'sais pas* » [ʃsepɑ]. Nous trouverons cela aussi en français standard.

Le pronom tonique *moi* peut se prononcer [mwa], [mwɛ] ou [mwe] selon le niveau de langue, comme nous l'avons déjà expliqué dans la section *Le digramme oi*.

### 3.3.1.2. Première personne du pluriel.

Nous allons parler du pronom tonique *nous autres*. Comme le dit Thibault (2018, 29), la prononciation de ce pronom est [nuzo:t], par exemple : « *Nous autres, on n'est pas pressés* » [nuzo:t ð̃n e pa pʁɛ:se].

### 3.3.2. Pronoms de la deuxième personne.

#### 3.3.2.1. Deuxième personne du singulier.

Le pronom de la deuxième personne du singulier qui peut avoir une prononciation différente en français québécois est le pronom tonique *toi*. Comme dans le cas du pronom tonique *moi*, ce pronom peut être prononcé [twa], [twɛ] ou [twe].

#### 3.3.2.2. Deuxième personne du pluriel.

Nous pouvons rencontrer le pronom tonique *vous autres*. De la même façon que le pronom *nous autres*, Thibault (2018, 29) indique que la prononciation est [vuzo:t], par exemple : « *Vous autres, vous exagérez !* » [vuzo:t vuz ɛgzazɛʁɛ].

### 3.3.3. Pronoms de la troisième personne.

#### 3.3.3.1. Troisième personne du singulier.

Les pronoms à étudier sont le pronom sujet atone *elle* et le pronom tonique *elle*. Alors que le pronom tonique est prononcé [ɛl], comme en français standard, le pronom atone connaît deux variantes, expliquées par Thibault (2018, 8) :

*Elle* se prononce [a] devant consonne, par exemple : « *Elle vient* » [a vjɛ̃]. Ce pronom peut aussi avoir la prononciation [a:] ou [al] devant voyelle, comme par exemple : « *Elle arrive* » [al aʁiv] ou [a:ʁiv] ([a] devient [a:] et la voyelle initiale de *arrive* disparaît).

### 3.3.3.2. Troisième personne du pluriel.

Nous allons parler des pronoms sujets atones *ils* et *elles*, et du pronom tonique *eux autres*.

Comme Thibault (2018, 11) l'indique, le pronom *ils* se prononce [i] devant consonne, comme dans « *Ils viennent* » [i vjɛn], et la prononciation devant voyelle est [j], comme par exemple : « *Ils arrivent* » [jɑʁiv]. Ces prononciations correspondent aussi à celle du pronom sujet atone de la troisième personne du singulier *il*.

La prononciation du pronom tonique *eux autres*, comme le dit Thibault (2018, 30) est [øzo:t], comme par exemple : « *Eux autres, ils sont fous / folles !* » [øzo:t i sɔ̃ fu / fɔ̃l]. Dans les registres les plus formels, nous pouvons parfois trouver *elles*, dont la prononciation est [ɛl] (par exemple : « *Elles, elles sont folles !* » [ɛl ɛ sɔ̃ fɔ̃l]), par opposition à la forme réduite [ɛ] du pronom conjoint.

## 4. Morphologie.

La morphologie étudie la formation des mots et leurs variations. Dans ce travail nous allons étudier quelques aspects de la morphologie québécoise, surtout des aspects morphologiques concernant le contact du français québécois avec l'anglais.

Nous allons nous focaliser surtout sur la morphologie suffixale et préfixale du nom et de l'adjectif (préfixes et suffixes plus caractéristiques en québécois).

### 4.1. Particularités de la morphologie préfixale et suffixale.

Le mécanisme de formation de mots avec préfixes et suffixes en français québécois peut être très intéressant. Nous aborderons la description des différences entre le québécois et le français de référence, mais aussi des aspects utilisés par les deux.

#### 4.1.1. Le préfixe *mal-*.

En français standard nous utilisons la composition *mé* + adjectif (*mécontent*, etc.) pour former des adjectifs qui désignent une diminution de valeur et aussi la négation. En français québécois la composition est *mal* + adjectif, par exemple : *malavenant*,

*malcommode, malcontent, malpoli*, etc. Nous pouvons trouver parfois dans le français québécois l'utilisation de la locution *mal pris*, qui désigne les personnes qui se trouvent dans une situation difficile.

- 1) « « On entend dire de tous côtés que les professeurs sont **malcontents**, démobilisés. » (Jean-Paul Desbiens, *La Presse*, 4 mai 1988) [Jean- Paul Desbiens (1927-2006), auteur d'un essai célèbre *Les Insolences du frère Untel* (1960)] » (Meney 2017, 47)
- 2) « « Mon garçon était aimé de tout le monde. Dès que quelqu'un était **mal pris**, il lui venait en aide. » (*La Tribune*, 9 janvier 2012). » (Meney 2017, 47)

#### 4.1.2. Le préfixe *pas-*.

Il s'agit d'un cas plus concret du français québécois parlé, plus rare de trouver en français standard mais aussi parfois utilisé. C'est l'équivalent du préfixe latin *in-*, qui apparaît sous la forme *in-/im-/il-/ir-* en fonction du son initial de l'adjectif qu'il modifie (*incapable, impossible, illégal, irrégulier*)

En français québécois nous écouterons plus fréquemment : pas croyable, pas capable, etc. Ce préfixe est aussi utilisé pour la composition de certaines expressions substantivées, comme par exemple : un *pas-bon*, un *pas-grand-chose*, un *pas-fin*, etc.

En français québécois nous trouvons aussi l'élément *pas-* dans la locution prépositive *pas de* à valeur privative. Cette locution est équivalent de *sans*, par exemple : *pas de médaille* (sans médaille), être plus beau *pas de moustache* (sans moustache), etc.

- 1) « « Quand je roule dans la rue/Pis que j'vois un bonrien/**J'pas capable**, j'passe dessus » (Richard Desjardins, *Les Bonriens*) [bonrien : bon à rien ; j'pas capable : j'y peux rien, c'est plus fort que moi] » (Meney 2017, 48)
- 2) « « Les **pas travaillants** sont restés. Quand t'as pogné le beat de t'assir pis rien faire, ça change pus. » (*Commerce*, 1er novembre 1994) [après des suppressions d'emplois à la compagnie de chemin de fer Canadien National ; pogné le beat : pris le rythme, pris l'habitude ; t'assir : t'asseoir] » (Meney 2017, 48)
- 3) « « Dehors, les chats et chiens **pas de médaille** ! Les 63 000 foyers de Trois-Rivières seront visités pour recenser les chats et les chiens. » (*Le Nouvelliste*, 2 novembre 2006) » (Meney 2017, 49)

#### 4.1.3. Le suffixe adjectival *-able*.

Surtout dans sa forme parlée, le français québécois utilise beaucoup le suffixe *-able*. Les termes obtenus avec ce suffixe sont souvent utilisés à la forme négative en ajoutant *pas* devant les mots. Quelques exemples : (pas) *allable*, (pas) *travaillable*, (pas) *parable*, (pas) *coupable*, etc.

Exemple : « « Je suis heureuse. Même si mon chum est agriculteur. Même s’il a souvent un horaire de fou. Même s’il est stressé et souvent “ pas parlable” pendant les grosses “bourrées”. » (*La Terre de chez nous*, 27 mai 2010) [chum : copain, conjoint ; anglais *chum*] » (Meney 2017, 60)

#### 4.1.4. Le suffixe nominal *-erie*.

Ce suffixe a fait possible la formation de beaucoup de mots en français québécois, surtout sous l’influence de la langue anglaise où nous pouvons trouver des mots qui terminent en *-ery*. Voici quelques exemples : *boucanerie* (lieu pour fumer/boucaner la viande) ; *chefferie* (poste de chef) ; *follerie/jalouserie* (folie, jalousie) ; *partisanerie* (esprit partisan).

Exemple : « « Dans la blanche cérémonie/Où la neige au vent se marie/Dans ce pays de **poudrerie**/Mon père a fait bâtir maison » (Gilles Vigneault, *Mon pays*) » (Meney 2017, 53)

#### 4.1.5. Le suffixe nominal *-thon*.

Ce suffixe est surtout utilisé pour désigner des « marathons » dans des différentes activités (un marathon de danse → *dansethon* ; un marathon de nage → *nagethon/nageothon*). C'est un suffixe surtout utilisé en français québécois (nous pouvons voir cela dans beaucoup de mots anglais, dont l'influence paraît être aussi énorme : *walkathon, talkathon, telethon*).

Exemple : « « Participer à un **quillethon**, c’est l’occasion de se dérouiller les muscles, de fraterniser, de se faire des amis. » (*Courrier Ahuntsic*, 29 octobre 2011) [quillethon : marathon au bowling]. » (Meney 2017, 54)

#### 4.1.6. Le suffixe nominal *-(ou)ne*.

C'est un suffixe surtout utilisé pour créer des termes familiers ou péjoratifs, plus proches de l'argot français. Il s'agit surtout d'une façon du français québécois de marquer le genre féminin de certains mots, comme par exemple :

*Baboune* (grosse lèvre ; faire la baboune) ; *balloune* (ballon, bulle ; influence et parfois une adaptation du mot anglais : *balloon*) ; *toune* (une chanson, un air ; influence et parfois une adaptation du mot anglais : *tune*). Il y a des cas qui ne sont pas spécifiquement québécois, comme *doudoune* et *foufoune*. Le terme *poupoune* (*poupon* → *pouponne* → *poupoune*) existe aussi en France pour parler de personnes des deux sexes et aussi pour désigner des chats.

Exemple : « « “Poupoune” pour ses amis, un surnom donné par son ex-entraîneur en cadets, parce qu’il avait un faciès de gros poupon, a depuis fait son chemin. » (*Sud-Ouest*, 29 mars 2008) » (Meney 2017, 55)

#### 4.1.7. Le suffixe nominal et adjectival *-eux*.

C'est un suffixe que nous trouvons aussi en français standard (*journalieux*, *footeux*, *théâtreux*) mais qui est souvent utilisé dans la formation de mots en français québécois. La valeur de ce suffixe est plutôt péjorative : *barguineux* (personne qui aime barguiner/marchander) ; *chialeux* (de chialer, qui se plaint toujours) ; *contraireux* (qui aime dire le contraire de l'autre) ; *patenteux* (personne inventive ; de patenter, breveter / *to patent* en anglais).

Le suffixe peut parfois être appliqué aux inanimés, comme par exemple : *gratteux* (ticket à gratter).

Il y a aussi des termes qui dérivent du moyen français. Certains termes en *-eux* sont utilisés à la forme négative, voici des exemples : pas *écrivieux*, pas *risqueux*.

- 1) « « Et pendant que les **bavasseux** bavassent les vivants vivent la vie que les bavasseux leur ont bavassée en attendant qu'ils leur en bavassent une autre : communiste, fasciste, nudiste... » (Réjean Ducharme, *L'Hiver de force*). » (Meney 2017, 57)

- 2) « « L'ancien ministre s'est attaqué à la dépendance économique du Québec au sein du Canada, reprochant aux politiciens québécois de se comporter en **quêteux** face au gouvernement fédéral. » (*Le Droit*, 23 avril 2010) » (Meney 2017, 59)

#### 4.1.8. Le suffixe nominal *-age*.

Nous avons ici un suffixe très utilisé en français québécois. Le suffixe *-age* est utilisé pour la formation de mots à partir d'un verbe ou d'un autre mot, qui peut être un emprunt à l'anglais. Voici quelques exemples :

*Botcher* (bâcler son travail / *to botch* en anglais) → *botchage*

*Magasiner* (faire des courses / *to shop, go shopping* en anglais) → *magasinage*

*Mille* (mesure de distance / *mileage* en anglais) → *millage*

*Tordre le bras* (plus utilisé dans la presse française) → *tordage de bras* (forme plus québécoise).

- 1) « « L'autre homme appréhendé dans cette affaire a reçu une contravention pour **flânage** en vertu des règlements municipaux. » (*Le Soleil*, 13 février 2009) [règlements municipaux : arrêtés municipaux]. » (Meney 2017, 51)
- 2) « « On ne sait pas encore qui va payer les coûts des opérations de sablage et de **peinturage** du pont de fer. » (*Le Journal du Lac-Saint- Jean*, 9 novembre 2011) » (Meney 2017, 51)

## 5. Particularités de la syntaxe du français québécois.

Cette section a comme objectif de présenter quelques particularités de la syntaxe québécoise. Nous analyserons : l'emploi adverbial de l'adjectif, l'ordre des mots avec un numéral et certains adjectifs, l'emploi de l'adjectif comparatif *pire* et quelques particularités des verbes transitifs et intransitifs.

### 5.1. L'emploi adverbial de l'adjectif.

En français québécois, il y a beaucoup de cas où les adjectifs ont une fonction adverbiale. Il s'agit la plupart du temps des cas particuliers de la langue populaire.

Voici quelques exemples : se faire *automatique* (automatiquement) ; couper *carré* (carrément, brusquement) ; vendu *direct* du propriétaire (vendu directement par le propriétaire). Certaines constructions peuvent être adaptées de l'anglais, comme par exemple : *le prendre personnel* (le prendre pour soi, en faire une affaire personnel ; adaptation de l'anglais : *to take it personally*).

- 1) « « Ça serait sérieux en maudit !/Là on serait **pognés correct** ! » (Raymond Lévesque, *Si...*). » (Meney 2017, 94)
- 2) « « Pendant des années, il a fait tous les concours de chanson possibles. Il a même été recalé une première fois à Star Académie, sans le **prendre personnel**. » (*Le Quotidien*, 13 novembre 2005) [sans en faire un drame personnel] » (Meney 2017, 94)

### 5.2. Ordre des mots avec un numéral et certains adjectifs.

L'ordre *numéral + adjectif + nom* (par exemple : *six premiers mois*) du français standard n'est pas utilisé en français québécois, qui préfère l'ordre *adjectif + numéral + nom*, celui du français au XVII<sup>e</sup> siècle.

Exemple : « « Les résultats du troisième trimestre sont moins significatifs que ceux des **premiers six mois** de l'année. » (*La Presse canadienne*, 4 août 2006) [des six premiers mois] » (Meney 2017, 96).

Rappelons qu'il s'agit aussi de l'ordre correspondant à la langue anglaise contemporaine (par exemple : *first six months*). Mais comme Meney (2017, 96) le signale, l'ordre *numéral + adj. + nom*, n'est pas inconnu du français québécois, c'est l'emploi caractéristique des présentateurs de la météo avec l'adjectif *prochain*.

Exemple : « « Les résidents pourront demeurer à l'intérieur de leurs maisons en toute sécurité, malgré les 35 millimètres de pluie annoncés au cours des **24 prochaines heures**. » (Société Radio-Canada, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 20 juillet 2011) [au cours des prochaines 24 heures] » (Meney 2017, 96)

### 5.3. L'emploi de l'adjectif superlatif *pire* comme comparatif.

Comme Meney (2017, 97) le signale, au Québec, *pire* est fréquemment utilisé comme positif à la place de *mauvais* (emploi considéré populaire et fautif). Il est donc possible de trouver des syntagmes comme : *aussi/moins/plus/pas pire* et *pas si pire*. Par exemple :

- 1) « « Le tout nouveau pape s'annonce **aussi pire** que l'autre. » (*La Presse*, 23 avril 2005) » (Meney 2017, 97)
- 2) « « Si je compare notre situation économique, notre système de santé, notre système d'éducation avec ceux de nos voisins du Sud, ce n'est **pas si pire** que cela. » (*L'Actualité*, 1er décembre 2011) » (Meney 2017, 97)

L'expression *moins pire* existe aussi en français métropolitain, de même que l'expression *plus mieux*, considérée « un pléonasme, puisque la supériorité est indiquée deux fois » (Pellat 2018)

### 5.4. Particularités dans la transitivité.

Les verbes transitifs et intransitifs sont parfois employés de façon différente en français québécois et en français standard.

Comme Meney (2017, 97) l'explique, c'est le cas par exemple des verbes transitifs directs ou indirects qui ont un emploi absolu, c'est-à-dire, sans complément, en français québécois. Par exemple : *ambitionner* (exagérer), *ne pas fournir* (être incapable de répondre à la demande, ne pas suffire à qqch., ne pas y arriver), *paralyser* (devenir/être paralysé).

Exemple : « « **J'ai paralysé** du côté gauche. Je ne sentais plus rien. J'ai réalisé à quel point je ne voulais pas abandonner la boxe. » (*La Voix de l'Est*, 16 mars 2007) » (Meney 2017, 98)

Meney (2017, 98) indique qu'il y a des verbes intransitifs en français standard qui sont utilisés comme des transitifs directs en québécois. C'est le cas de, par exemple : *échapper qqch.* (laisser tomber qqch.) et *réchapper qqn.* (sauver qqn). Le québécois connaît, à côté de *réchapper*, la forme *rescaper*, formée sur un radical d'origine picard.

Exemple : « « Reste donc la solution qui permet aux éleveurs de truites d'espérer **les réchapper**, celle de pomper l'eau du lac pour qu'il s'oxygène » (*La Tribune*, 17 septembre 2005). [d'espérer les sauver] » (Meney 2017, 98)

Aussi, Meney (2017, 100) introduit des verbes transitifs indirects en français standard qui sont transitifs directs en québécois. Par exemple, nous trouvons : *contribuer une somme de* (contribuer était transitif au XVII<sup>e</sup> siècle) au lieu de *contribuer pour* une somme de ; *marier qqn* (se marier avec qqn) ; *visiter qqn* (rendre visite à qqn). Il s'agit de quelques constructions aujourd'hui dites « anciennes » ou qui sont le résultat de l'interférence avec l'anglais, par exemple : *protester une décision* (protester contre une décision ; en anglais : *to protest a decision*).

Nous trouvons aussi un exemple d'un verbe transitif direct en français standard employé comme transitif indirect en québécois : *aider à qqn* (aider qqn). C'est une tournure littéraire sortie de l'usage courant.

Exemple : « « Aujourd'hui, je suis là pour essayer d'**aider aux parents**, mais pas pour détruire personne, mais je suis là pour aider. » (Société Radio-Canada, *Le Téléjournal*, 2 décembre 2011) » (Meney 2017, 100)

## 6. Particularités du lexique au Québec.

Le lexique, ainsi que la phonétique, sont les deux champs où les différences entre le français standard et le français québécois sont le plus évidentes. Dans cette partie nous étudierons quelques particularités du lexique, plus spécifiquement les conservatismes (dialectalismes et archaïsmes), les emprunts (amérindianismes et inuitismes) et les emprunts directs à l'anglais (et l'alternance codique entre le français et l'anglais).

### 6.1. Dialectalismes et archaïsmes.

#### 6.1.1. Dialectalismes.

Un dialectalisme est un terme « employé autrefois dans les parlers (ou dialectes) des provinces de France, terme qui a disparu dans l'Hexagone avec la propagation du français central (parisien) ou s'y est maintenu mais seulement dans certains français régionaux. » (Meney 2017, 153)

C'est le cas des exemples suivants : *achaler* (importuner, ennuyer) ; *bec* (baiser, bécot, bisou) ; *coton* (tige, trognon) ; *avoir la fale basse* (avoir très faim, avoir l'estomac dans les talons ; avoir le moral bas) ; *picosser* (picorer, picoter) ; *bibitte* (bestiole, bête).

- 1) « « Elle l'**achalait** pour se marier/Mais lui il était pas pressé » (Raymond Lévesque, *MacDonald*) » (Meney 2017, 154)
- 2) « « Les maringouins c'est une **bibitte**/Faut se gratter quand ça nous pique/Je vous dis que c'est bien souffrant » (La Bolduc, *Les maringouins*) » (Meney 2017, 154)

Quelques-uns de ces dialectalismes ont été conservés dans certaines régions françaises. C'est le cas des mots *achaler*, *boules à mites* (boules antimites), *bouquer* (être fâché, vexé, faire la moue), *écrapoutir* (écrabouiller) ou *garrocher* (lancer violemment), encore vivants en Poitou.

Exemple :

« Sur scène, elle conte avec verve les femmes qui travaillent et ne cuisinent plus, son opposition à la grande distribution, aux grills et autres fast-foods, et comment il ne lui reste plus qu'à "**garrocher** les mogettes" devenues invendables. » (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, région de Poitiers, 12 novembre 2004) [moquette (régionalisme) : haricot blanc sec] (Meney 2017, 155)

Nous trouvons aussi, comme le signale Meney (2017, 156) quelques dialectalismes en Normandie, par exemple : *achaler*, *aiguise-crayon* (taille-crayon), *bec*, *connu comme Barrabas à la Passion* (connu comme le loup blanc), *fafiner* (tergiverser), *gadelle* (groseille), *suce* (sucette en plastique pour bébés), *pas sorteux* (qui n'aime pas sortir).

Meney (2017, 156) explique aussi qu'il y a d'autres mots parfois entendus dans presque tout le domaine de parlers de la langue d'oïl, jusqu'en Bourgogne ou en Lorraine et même jusqu'en Wallonie et en Romandie. C'est le cas de *barrer une porte* (fermer à clé ou au verrou), *blonde* (jeune fille qu'on fréquente), *cordeaux* (guides), *couvert* (couvercle), *fève* (haricot), *broche* (aiguille à tricoter).

Exemple : « « Elle s'arrêtait/et laissait tomber/ses **broches** et son tricot » (Georges Dor, *Chanson pour ma mère*) » (Meney 2017, 157)

### 6.1.2. Archaïsmes.

Les archaïsmes sont « d'anciens mots français importés de France au XVII<sup>e</sup> siècle et qui, depuis, sont tombés en désuétude. » (Beaumont 1998, 12)

Les termes archaïques sont différenciés des termes vieillis parce que les termes vieillis sont en perte de vitesse mais ils sont toujours utilisés. Mais même si certains termes sont considérés comme archaïques en français standard, ils peuvent être considérés parfois comme vieillis ou pas du tout en français québécois, parce qu'ils sont plus utilisés au Québec.

Voici des mots qui sont encore en usage au Québec et qui sont considérés comme vieux (archaïques) ou vieillis en français standard : *abrier* (couvrir, protéger), *affaire* (chose), il *appert* (il apparaît), *couverte* (couverture), *fouler* (se comprimer), *fendant* (prétentieux), *gageure* (pari), *gruger* (grignoter), *jambette* (croc-en-jambe).

Exemple : « « Pour moi t'as dit à ta chum/“Check le gars 'ec des lunettes/M'as t'**gager** un rhum/Que j'y fixe le squelette” » (Richard Desjardins, Tu m'aimes-tu) [ta chum : ta copine ; checker : mater ; anglais to check]. » (Meney 2017, 159)

Pour certaines personnes, beaucoup de ces archaïsmes sont des « anglicismes de maintien » (Meney 2017, 160), des expressions influencées par la langue anglaise.

Ce sont des termes desquels nous ne pouvons pas savoir l'origine (même si l'influence de l'anglais est plus notable, comme dans le cas de l'anglicisme de maintien *une couple de* (en anglais : *a couple of*).

Il y a des termes qui ne s'emploient plus en français et qui sont de nos jours utilisés sous l'influence de l'anglais, comme : *support*, *supporter*, *gouvernance*, *maintenance* et *nuisance* (en anglais : *support*, *to support*, *governance*, *maintenance*, *nuisance*).

Il y a aussi des termes qui ont une origine plutôt française, mais toutes les formes de ces termes ne viennent pas du français, par exemple : *paqueter* (empaqueter, emballer ; paquetage) peut être un anglicisme (*to pack*).

Il y a un grand nombre de termes qui sont des « anglicismes de maintien » : *accommoder qqn* (anglais : *to accommodate*) ; *accomplissement* (anglais: *accomplishment*) ; *bris* (anglais: *breach*) ; *favoriser* (anglais: *to favor*).

## 6.2. Emprunts.

Pendant des siècles, le français au Québec a évolué grâce aux emprunts à d'autres langues, telles que les langues amérindiennes (amérindianismes), l'inuktitut (inuitismes) et l'anglais (anglicismes).

### 6.2.1. Amérindianismes et inuitismes.

Les langues amérindiennes sont les langues parlées par le peuple autochtone, les Indiens d'Amérique. L'inuktitut est « une langue autochtone de l'Amérique du Nord parlée dans l'Arctique canadien. Selon le recensement de 2016, elle compte environ 39 770 locuteurs, dont 65 % habitent au Nunavut et 30,8 % au Québec. » (Compton, 2016)

Les emprunts que le français québécois a gardé de certaines langues sont plutôt des noms de nations autochtones (gentilés), des noms de lieux, de rivières ou de montagnes (toponymes), des noms d'objets de la vie courante amérindienne et noms d'animaux et de plantes.

C'est le cas de :

- a) Gentilés : Abénaqui, Attikamek, Cri (Cree), Outaouais (anglais : *Ottawa River*).
- b) Toponymes : Abitibi (algonquin : où les eaux se divisent), Canada (iroquois *kanata* : maisons, village), Québec (algonquin : où la rivière se rétrécit).
- c) Objets divers : *cométique* (inuktitut : grand traîneau inuit), *rabaska* (déformation d'athabasca : grand canoë amérindien).
- d) Arbres, plantes, fruits : *atoca* (huron : airelle canneberge), *pacane* (algonquin : noix de pécan).
- e) Animaux : *achigan* (algonquien ashigan: celui qui se débat, perche noire, black bass), *cacaoui/kakawi* (harelda boréale, espèce de canard nordique), *carcajou* (micmac *kwi'kwa'ju* : glouton).

### 6.2.2. Anglicismes.

Les anglicismes sont des mots qui ont été empruntés à l'anglais, et au Québec nous trouvons de nombreux anglicismes dérivés du contact de l'anglais américain et le français québécois. Comme Meney (2017, 191) le signale, l'anglicisme « ne fait que constater un fait (tel mot ou telle forme vient de l'anglais) et ne porte aucun jugement de valeur, aucune connotation négative. »

Comme Beaumont (1998, 12) l'explique, les anglicismes ont premièrement apparu dans la langue québécoise « essentiellement par le commerce et l'industrie (vocabulaires de la machine et de l'automobile, par exemple) » mais de nos jours nous voyons beaucoup plus d'expressions et de mots appartenant à d'autres champs sémantiques. Parmi les différents types d'anglicismes, nous trouvons des mots ou des expressions, des traductions de l'anglais, des emprunts naturalisés phonétiquement et des emprunts syntaxiques.

Beaumont (1998, 13) cite des expressions anglaises qui sont constamment employées en français québécois, comme *Bye-bye / bye* (au revoir), *Oakie dou* (d'accord), *C'est cute* (c'est mignon), *la joke* (la blague), entre autres.

De la même façon, Chevalier (1998, 84-85) fait référence à des situations dans lesquelles le discours oral contient des mots et des expressions anglaises :

« Pis i ont vu un arbre pis l'arbre s'a ouvri pis la fille a marché dans l'arbre pis i a fermé pis là la fille i a donné un... / pis là Tom l'a ouvri pis la fille i a donné un wish // (un voeu) pis Tom a wishé que i savait touT quoi-ce que les fourmis faisaient dans leur nid pis les poissons faisaient dans l'eau » (Chevalier 2008, 84)

Ici le locuteur a adapté le verbe *to wish* de l'anglais et créé la forme verbale *wisher*.

Dans la production orale suivante, le locuteur se sert de mots appartenant à plusieurs catégories linguistiques, comme *but* (mais), *babysitter* (s'occuper des enfants), *brats* (petits enfants), *movies* (films), *whatever* (n'importe quoi, peu importe).

« ... demander de l'argent à mes parents c'est pas de problèmes pantoute je vas juste avoir cinq piasses i vont me le donner / but i faut je travaille pour / euh : /je gagne mon argent à babysitter mes frères pis babysitter les p'tits brats qui restent par che nous pis / je l'utilise hum / euh che pas pour acheter des jeans ou juste pour aller aux movies whatever » (Chevalier 2008, 85)

Aussi, comme le dit Beaumont (1998, 13), beaucoup de mots et d'expressions anglais « sont traduits en québécois ». Par exemple : *Bienvenue !* (Il n'y a pas de quoi ; en anglais : *You are welcome!*), *le chien chaud* (le hot dog), *liqueurs douces* (les boissons sans alcool ; en anglais : *soft drinks*), entre autres.

Il y a aussi des termes qui ont « été adaptés phonétiquement au québécois » (Beaumont 1998, 14). C'est le cas de : *bécoses* (les cabinets ; en anglais : *back-house*), *slaque* (lâche, relâché, desserré ; en anglais : *slack*), *souompe* (marécage ; en anglais : *swamp*).

Finalement nous pouvons trouver aussi des emprunts syntaxiques, qui sont des « tournures anglaises littéralement traduites en québécois » (Beaumont 1998, 14), comme par exemple : *la fille que j'sors avec* (la fille avec laquelle je sors ; en anglais : *the girl I go out with*). Il convient de noter que ce type de construction relative n'est pas inconnue du français populaire métropolitain.

## 7. Conclusion.

Cette étude nous a permis de passer en revue quelques-uns des traits les plus saillants du français parlé au Québec.

En ce qui concerne la prononciation, le français québécois se distingue du français métropolitain par un certain nombre de caractéristiques qui ont trait, entre autres, à des phénomènes tels que la longueur vocalique, la diphtongaison des voyelles longues, l'articulation relâchée des voyelles de la série fermée, la diversité de réalisations phonétiques associées au digramme « oi », le maintien de la voyelle de grande ouverture [ɑ] et sa tendance à se vélariser encore plus, la variation dans la prononciation des nasales, l'harmonisation vocalique, la palatalisation des dentales /t/ et /d/ devant /i/ et /y/, ou le relâchement ou l'assourdissement de l'occlusive /g/ dans certains contextes.

Pour ce qui est de la morphologie, nous avons analysé l'emploi que fait le français québécois de certains suffixes et préfixes pour former des termes inconnus de la langue standard, parfois à partir de radicaux qui ont pour origine des mots anglais.

Du point de vue de la syntaxe, l'un des traits le plus significatifs de la langue québécoise est l'utilisation des adjectifs comme des adverbes, parmi d'autres aspects qui sont aussi très importants, comme l'usage des verbes transitifs sans complément.

Pour conclure, en ce qui concerne le lexique du français québécois, nous avons pu constater le rôle essentiel qui joue le contact des langues, dans ce cas notamment, le contact avec l'anglais et, dans une moindre mesure, avec les langues amérindiennes de la région. Il existe de nombreux mots et des expressions empruntés directement à l'anglais, ainsi que quelques autres qui ont été créés à partir des mots d'une autre langue.

Le français québécois est une langue qui n'a pas arrêté d'évoluer pendant les siècles et qui va, sans aucun doute, continuer de le faire de façon à accroître l'écart avec la langue standard.

## 8. Bibliographie.

Beaumont, Jean-Charles (1998). *Le Québécois de poche*. Chennevières-sur-Marne: Assimil.

Chevalier, Gisèle (2008). «Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue.» *La traduction verticale ou horizontale ? Entre langues et cultures en "mode mineur"* 1, n° 1, 80-97.

Compton, Richard (2016). «Inuktitut.» *L'encyclopédie canadienne*. <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/inuktitut> (consultée le 15 Mai 2020).

Dumas, Denis (1974). «Durée vocalique et diphtongaison en français québécois.» *Le français dans la région de Montréal* (Université du Québec à Montréal), 13-55.

Dumas, Denis (1986). «Le status des "deux a" en français québécois.» *Linguistique théorique. Hommage à Judith Mc A'Nulty* (Université du Québec à Montréal), 167-196.

Léon, Pierre (1983). «Les voyelles nasales et leurs réalisations dans les parlers du français du Canada.» *Langue Française : Phonologie des usages du français* (Larousse), 48-64.

Martel, Pierre (2017) . «Le français québécois : Conférence prononcée devant les membres de l'APPRUS.» <https://www.usherbrooke.ca/apprus/fileadmin/sites/apprus/documents/conferences/Conference-PierreMartel-17mai2017.pdf> (consultée le 1 septembre 2019).

Martin, Pierre (2001/2), Anne Marie Beaudoin-Bégin, Marie-Josée Goulet, et Johanna-Pascale Roy. «Les voyelles nasales en français du québec.» Édité par Presses Universitaires de France. *La Linguistique*, 49-70.

- Meney, Lionel (2017). *Le français québécois entre réalité et idéologie : un autre regard sur la langue. Étude sociolinguistique*. Québec: Les Presses de l'Université de Laval.
- Morin, Yves-Charles (2002). «Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec.» *Révue québécoise de linguistique* (Université du Québec à Montréal) 31, n° 1, 39-78.
- Pellat, Jean-Christophe (2018). «Plus mieux, est-ce moins pire ?» *Grevisse*. <https://www.grevisse.fr/le-blog-chroniques-grevisse/norme-et-usage/plus-mieux-est-ce-moins-pire> (consultée le 15 Mai 2020).
- Salien, Jean-Marie (1998). «Quebec French: Attitudes and Pedagogical Perspectives.» *The Modern Language Journal* (Wiley-Blackwell) 82, n° 1, 95-102.
- Thibault, André (2018). «Grammaire du franco-québécois».  
<http://andre.thibault.pagesperso-orange.fr/GrammaireQuebec.pdf> (consultée le 1 septembre 2019).
- Vaupot, Sonia (2017). «Particularités phonétiques et phonologiques du français parlé en Europe et au Québec.» Édité par University of Ljubljana. *Linguistica* 57, n° 1, 331-342.
- Verreault, Claude (2000). «Français international, français québécois ou joual : quelle langue parlent donc les Québécois ?» Édité par Les Presses de l'Université de Laval. *Produire la culture, produire l'identité ?*, 119-131.